

SNEP



30 septembre 2025

Les conditions de l'EPS dans l'académie de Limoges

Les résultats

124 établissements dans l'académie
100% de réponses :

**Une enquête significative,
des résultats incontestables**

-
- Les conditions de l'EPS dans l'académie de Limoges

La méthodologie

Une enquête « 2 en 1 » :

Une partie pour évaluer la qualité des conditions d'enseignement de l'EPS dans chaque établissement

Une partie pour évaluer la « grande salle » principalement utilisée dans chaque établissement

-
- Les conditions de l'EPS dans l'académie de Limoges

Gymnase
Score

Méthodologie

« enquête établissement »

1. Chaque installation utilisée apporte un nombre de points « idéal » (par exemple, 200pts pour un gymnase, 150pts pour une salle spécialisée ou semi-spécialisée, etc.) qui est ensuite malussé par des critères adaptés à chaque type d'installation



Méthodologie

« enquête établissement »

2. Le total des points apporté par chaque installation est ensuite comparé à une note de départ fonction du nombre d'enseignant-es d'EPS affecté-es dans l'établissement.

Ce nombre d'enseignant-es d'EPS est l'élément utilisé dans le Guide de la DGESCO (2016) pour calculer le nombre d'« Unités de travail ».



L'accès aux équipements sportifs pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive et pour l'ensemble des pratiques sportives scolaires

- Les conditions de l'EPS dans l'académie de Limoges



Gymnase
Score



Méthodologie

« enquête établissement »

3. Une catégorie est ensuite indiquée :

Catégorie A : 100% ou + de la note de départ

Catégorie B : entre 80% et 99% de la note de départ

Catégorie C : entre 60% et 79% de la note de départ

Catégorie D : entre 40 et 59% de la note de départ

Catégorie E : moins de 40% de la note de départ

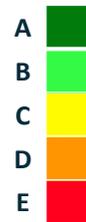
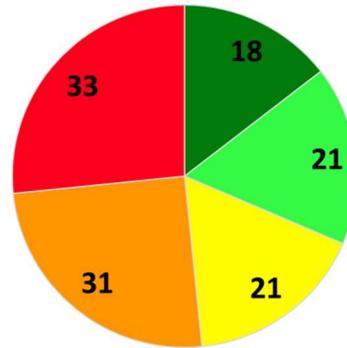
• Les conditions de l'EPS dans l'académie de Limoges



Bilan des 124 établissements de l'académie



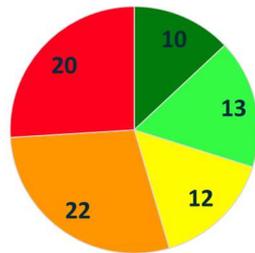
Tous établissements confondus



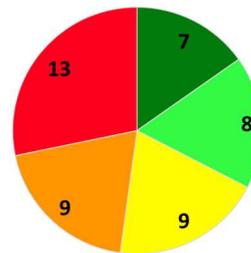
Sur 124 établissements, 64 ne rassemblent clairement pas les conditions nécessaires pour l'enseignement de l'EPS.



Bilan des 124 établissements de l'académie



77 Collèges



46 lycées

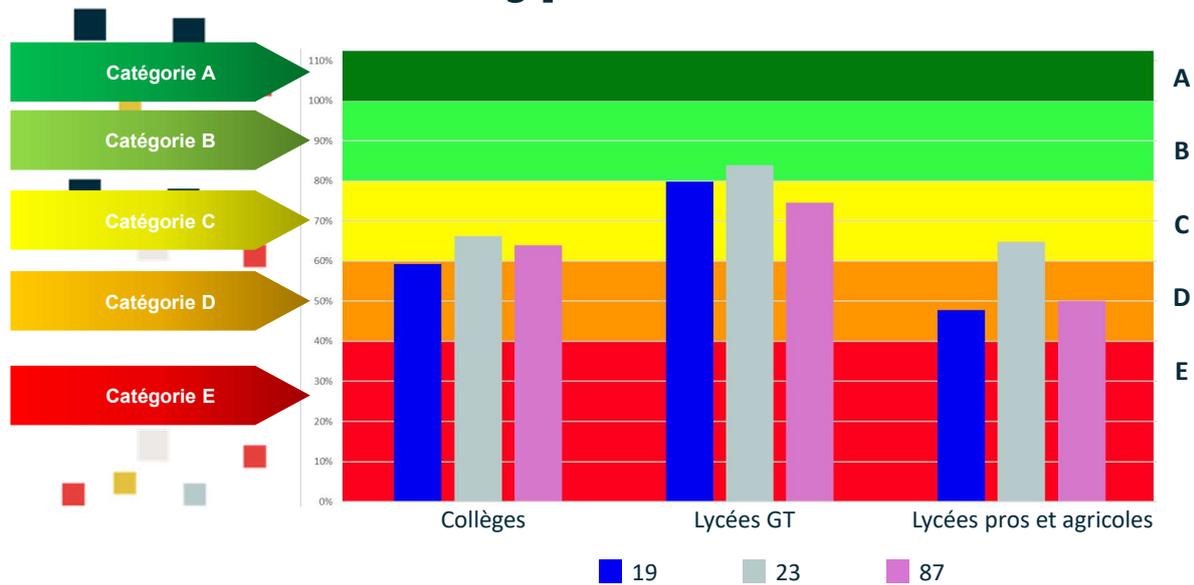


+ EREA Meymac

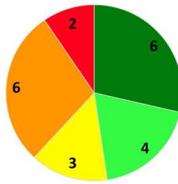
Le constat se précise en dissociant les collèges des lycées : les collèges sont plus en difficulté sur le plan des équipements sportifs



Moyenne par département et type d'établissement



Si l'on analyse de plus près en séparant les départements, et en dissociant les LGT d'un côté, les lycées pro et agricoles de l'autre, les inégalités sont frappantes : dans les 3 départements, les lycéens des voies générales et technologiques ont de meilleures conditions que les collégiens, qui eux-mêmes bénéficient de meilleures conditions de pratique que les lycées pro et agricoles



Les lycées généraux et technologiques



Communes	A	B	C	D	E
19 - TULLE	1				
19 - BRIVE LA GAILLARDE	1			2	1
19 - USSEL		1			
19 - EGLETONS	1				
23 - GUERET			1	1	
23 - AUBUSSON				1	
23 - LA SOUTERRAINE	1				
87 - BELLAC				1	
87 - LIMOGES		2	2	1	1
87 - ST JUNIEN	1				
87 - ST LEONARD DE NOBLAT		1			
87 - ST YRIEIX LA PERCHE	1				

Pratiquement la moitié des 21 lycées GT ont de bonnes voire de très bonnes conditions de pratique.

6 sont dans des conditions très difficiles, et deux dans une situation alarmante (lycée d'Arsonval à Brive et lycée Renoir à Limoges)

Zoomons un peu plus sur les LGT : les inégalités sont notables, avec notamment 2 établissements dans une situation alarmante. Près de la moitié des lycées ont malgré tout de bonnes conditions de pratique.



Les lycées professionnels



Communes	A	B	C	D	E
19 - NEUVIC					1
19 - TULLE					1
19 - BORT LES ORGUES					1
19 - BRIVE LA GAILLARDE			1	1	
23 - AUBUSSON		1			
23 - BOURGANEUF					1
23 - FELLETIN			1		
23 - ST VAURY		1			
87 - LE DORAT		1			
87 - LIMOGES				1	4
87 - ST JUNIEN			1		
87 - ST YRIEIX LA PERCHE	1				

Les élèves des lycées professionnels sont beaucoup plus mal lotis que ceux des lycées généraux et technologiques :

plus de la moitié des LP ont des conditions très difficiles, 8 étant en situation d'urgence.

A noter que les LP creusois sont mieux lotis que ceux de Corrèze ou de Haute-Vienne.

En lycées pros, le constat est tout autre : Aucun lycée dans le vert (note A ou B) en corrèze, 2 sur 4 en creuse, et 2 sur 8 en Haute-Vienne, où les lycées pro de Limoges se distinguent particulièrement par leurs mauvais résultats !



Les lycées agricoles



Communes	A	B	C	D	E
19 - NEUVIC			1		
19 - MEYMAC			1		
19 - NAVES			1		
19 - VOUTEZAC					1
23 - AHUN				1	
87 - MAGNAC LAVAL					1
87 - ST YRIEIX LA PERCHE					1
87 - VERNEUIL SUR VIENNE		1			

Les conditions d'enseignement de l'EPS des lycées agricoles sont similaires à celles des lycées professionnels : bien loin d'une qualité satisfaisante !

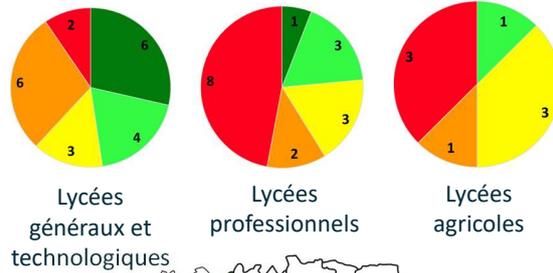
4 lycées agricoles sur 8 connaissent de mauvaises conditions de pratique, seul le lycée des Vaseix reconnaissant une pratique acceptable pour l'EPS.



Carte utilisée



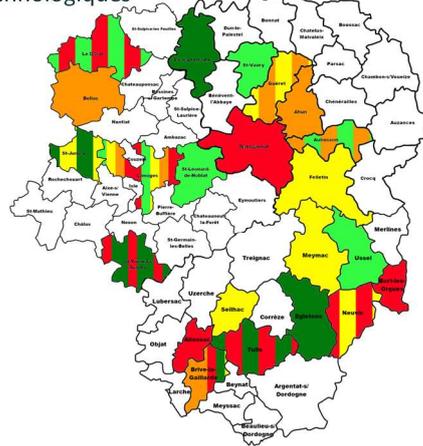
La carte utilisée reprend le découpage des secteurs des collèges (regroupement de toutes les communes ayant une carte scolaire ciblée vers un collège donné)



De grandes inégalités entre les types de lycée

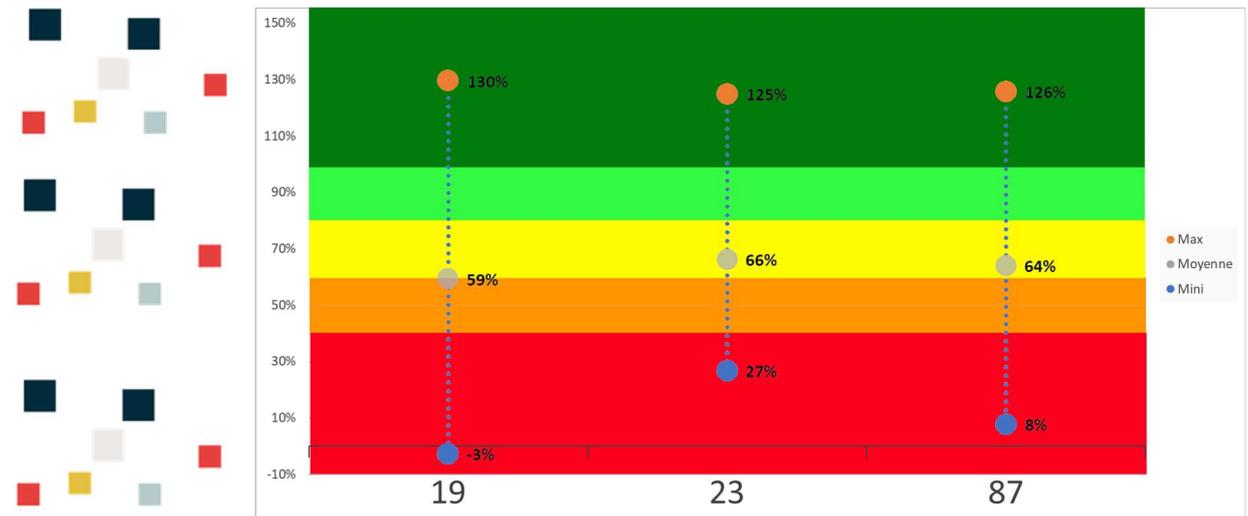
Il apparaît clairement que les lycées professionnels et les lycées agricoles de l'académie sont largement défavorisés par rapport aux conditions de pratique des lycées généraux et technologiques.

Pour autant, de grandes inégalités subsistent quels que soient les types d'établissement.



Si l'on fait la carte des lycées dans l'académie de Limoges, voilà le résultat. Attention, la carte est trompeuse car fonction de la taille des communes de recrutement des collèges, avec des rayures proportionnelles aux résultats des lycées qui y sont situés

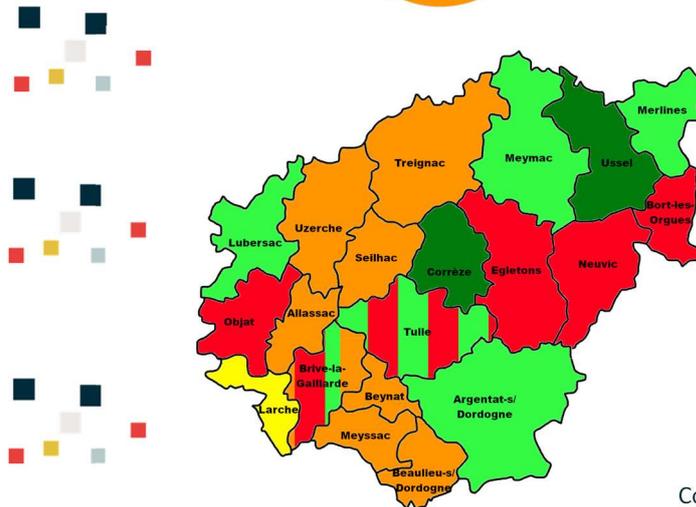
Collèges : une grande hétérogénéité



Si l'on regarde les collèges de plus près : les inégalités entre les établissements, et donc entre les élèves, est l'élément qui ressort clairement de notre enquête. Certains collèges, dans les 3 départements, connaissent d'excellentes conditions de pratique pour l'EPS. C'est malheureusement loin d'être le cas partout, avec même un score négatif pour le collège d'Egletons !



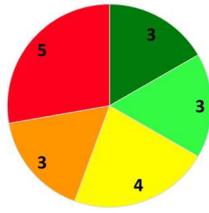
En Corrèze, des inégalités d'investissement



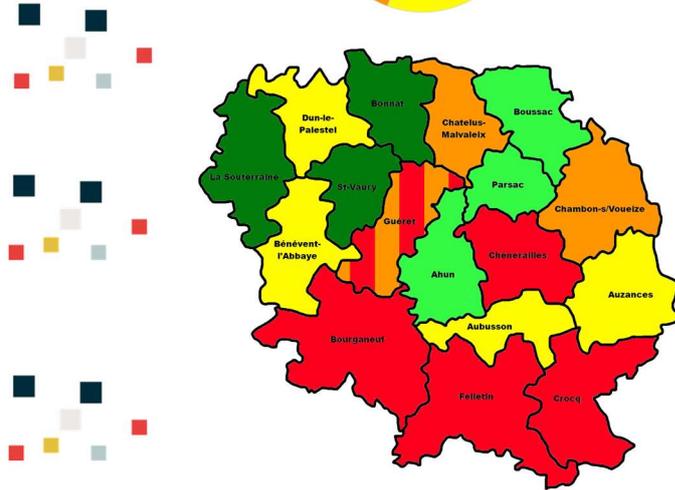
Collèges de Corrèze

Regardons de plus près les cartes de chaque département. Les zones dessinées sont celles des communes de recrutement de chaque collège, avec des rayures proportionnelles pour les communes qui possèdent plusieurs collèges. Il n'apparaît pas clairement de clé géographique pour expliquer les inégalités. Les communes ou communautés de commune qui ont (parfois fortement) investi dans les installations sportives permettent à leurs collégien·nes d'en profiter. L'hétérogénéité est notable : soit la situation est satisfaisante, soit elle est alarmante, un seul

établissement est noté « C ».



En Creuse : une fracture Nord-Sud

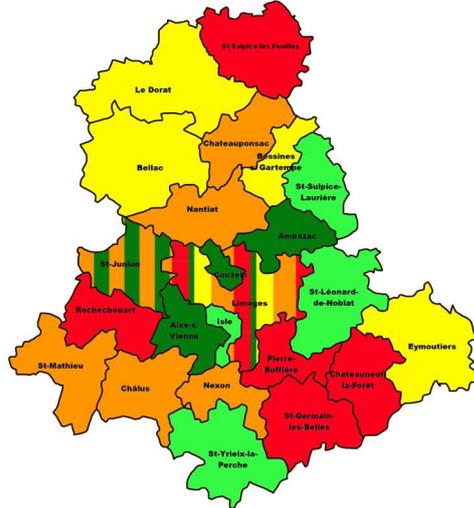
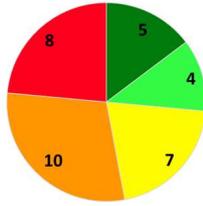


Collèges de Creuse

Les inégalités entre le nord du département et les communes du Plateau apparaissent clairement.

Les communes ou communautés de commune qui ont (parfois fortement) investi dans les installations sportives permettent à leurs collégien·nes d'en profiter.

La situation dans certains collèges est préoccupante.



En Haute-Vienne : urgence pour Limoges et la ruralité

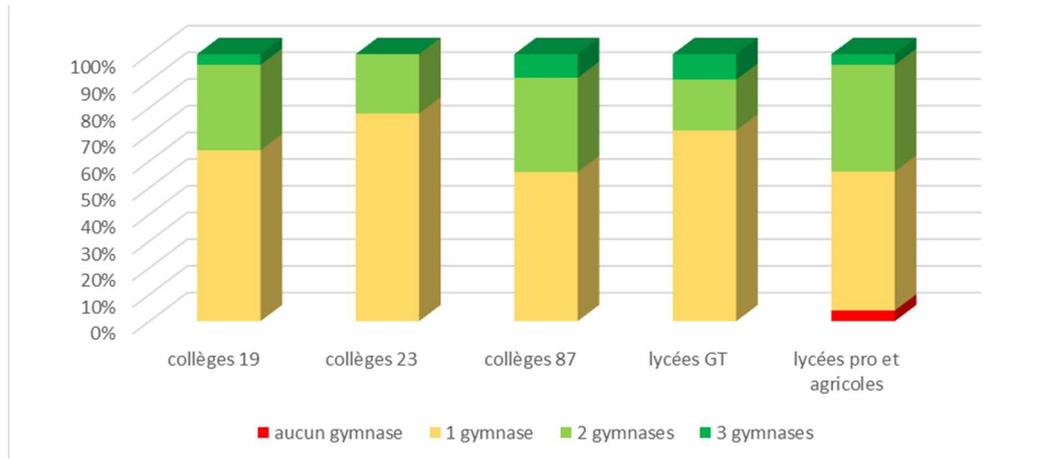
Collèges de
Haute-Vienne

Les communes proches de Limoges (Couzeix, Ambazac, Isle, Aixe s/Vienne, St-Léonard) sont celles qui ont les meilleures conditions de pratique.

Celles-ci sont en revanche bien plus compliquées dans Limoges, et dans les zones les plus rurales du département, à l'exception de St-Yrieix-la-Perche, voire de St-Junien avec une grosse inégalité entre les 2 collèges (un juste à côté de toutes les installations, l'autre avec seulement un gymnase...)



Pourcentage des établissements qui ont accès à 0, 1, 2 voire 3 gymnases



Observons plus précisément les résultats par critères. 3 gymnases ou grandes salles pouvaient être évaluées par établissement. Voici le nombre de gymnases accessibles pour chaque type d'établissement. Peu nombreux, les lycées GT de l'académie ont été regroupés, tout comme les LP et lycées agricoles.

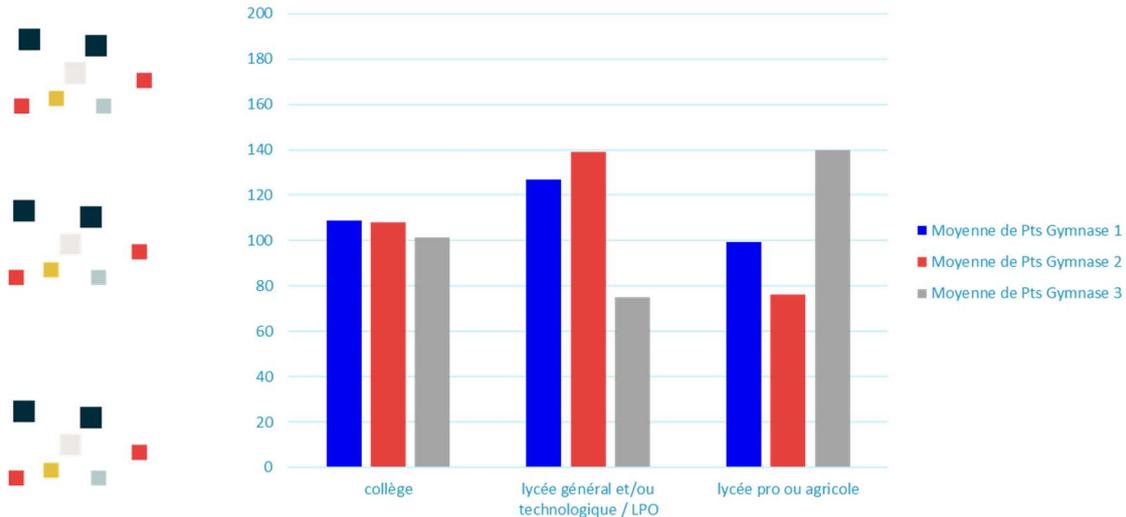
Enjeu des grandes salles/gymnases : pratique de la majorité des APSA programmées dans les établissements, et repli lorsque la météo n'est pas au rendez-vous. Une classe dans un gymnase doit être la norme. Si partage, les

conditions sont immédiatement dégradées
fortement (moins de place, bruit, interactions
entre les classes, ...)

Les collèges creusois ont moins accès à
plusieurs salles. Etant donné la taille
relativement restreinte de ces établissements,
cela peut se comprendre. Mais on notera aussi
que les LGT, qui accueillent globalement plus
d'élèves, n'ont pas forcément accès à
énormément de grandes salles.



Qualité des gymnases (note /200)

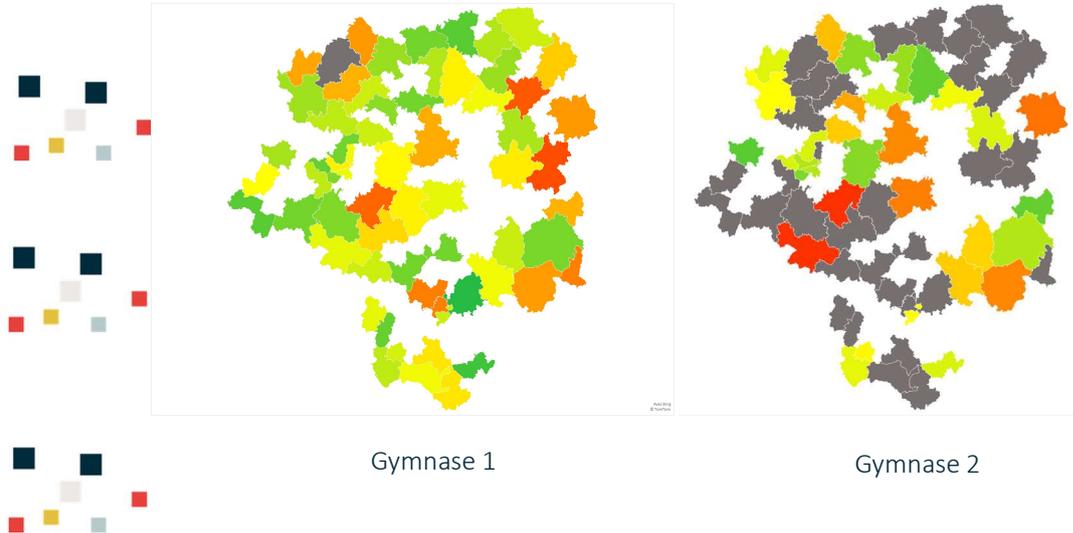


Avec une note de départ de 200pts, les gymnases apparaissent clairement comme n'étant pas de qualité suffisante. Dans l'immense majorité des cas en raison d'un vieillissement excessif. Attention, les moyennes des gymnases 2 et surtout des gymnases 3 se basent sur peu de données, très peu d'établissements ayant accès à 3 grandes salles. Cependant, il est essentiel que les équipes EPS aient accès à plus d'un gymnase lorsque le nombre d'élèves est important (plus de 500 élèves)

On a pu remarquer que certaines équipes EPS préféreraient parfois avoir moins de temps de déplacement, et donc plus de temps de pratique, quitte à avoir des installations de moins bonne qualité. Une nouvelle preuve de la capacité d'adaptation des collègues EPS, qui font au mieux pour leurs élèves avec les moyens mis à disposition...



Qualité des gymnases



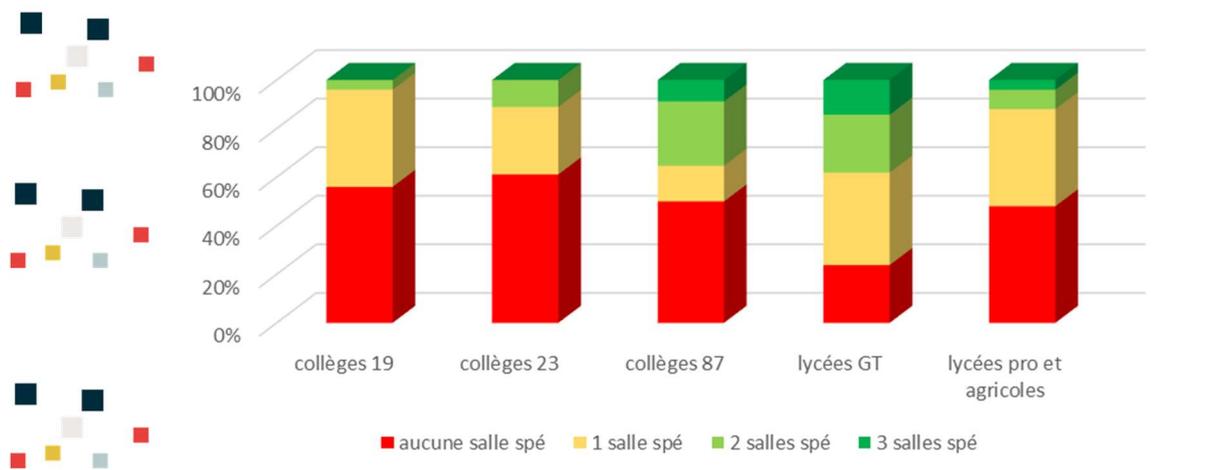
Changement de mode de création des cartes :
par code postal, avec des effets de lissage
lorsque plusieurs établissements ont le même
code postal (notamment Limoges, Brive, etc.)
En gris foncé apparaissent les établissements
qui n'ont pas l'installation spécifiée.

Un établissement n'a pas accès à une seule
grande salle pour l'EPS : le lycée agricole de
Magnac-Laval.

78 établissements sur les 124 n'ont pas accès à
un 2^{ème} gymnase.



Pourcentage d'établissements qui ont accès à 0, 1, 2 voire 3 salles spécialisées ou locaux annexes



Ex de salles spécialisées : salle de gymnastique, ou salle de musculation. C'est parfois parfait... mais cela peut aussi être très embêtant !

Ex de locaux annexes : salle où l'on peut installer du tennis de table, des tapis pour des sports de combat, faire danse ou cirque, ...

Moins de la moitié des collèges ont accès à une salle spécialisée. Par ordre d'occurrences 24 dojos, 13 salles de musculation uniquement en lycées (ce qui explique en partie le meilleur accès à une salle spécialisée pour les lycées), 7 salles de gymnastique, 11 salles de tennis de table, 2 salles de danse, ...)



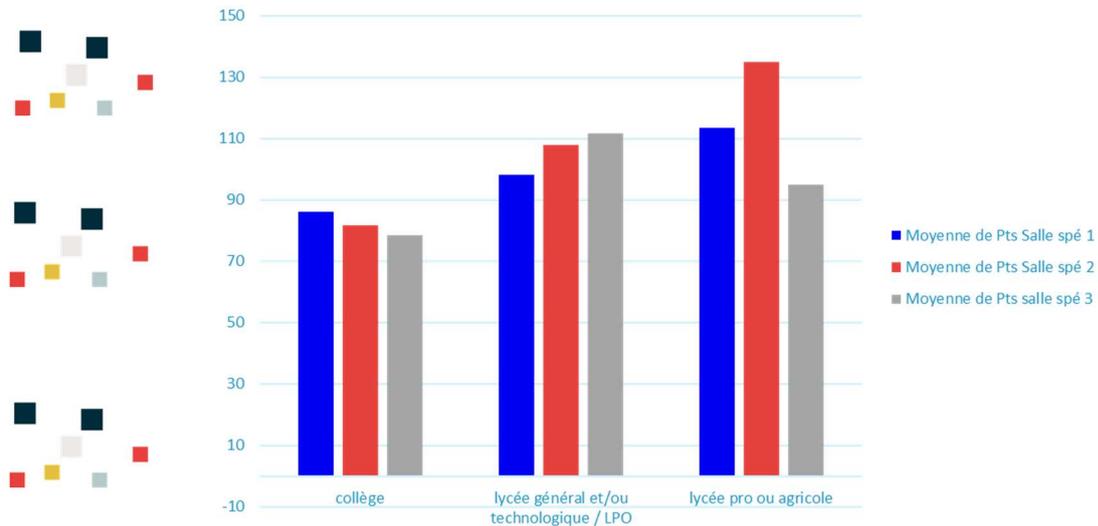
Zoom : les salles de musculation

- Les salles de muscu sont uniquement présentes dans les lycées.
- Il n'est pas possible d'y pratiquer autre chose que de la musculation (contrairement aux locaux annexes), principalement en raison de l'encombrement et du poids du matériel
- Le plus souvent, ce sont des salles de cours voire des « Algecos » transformés.

CA5 : ce champ d'apprentissage, obligatoire seulement en lycée, ne répond pas aux exigences que fixe le SNEP en termes de contenu culturel. Pour notre OS, enseigner des APSA permettent de travailler également sur les méthodes d'entraînement générales et/ou propres à chacune. Se focaliser sur une « éducation à ... » n'est pas satisfaisant. La priorité n'est donc pas, de notre point de vue, au développement des salles de musculation.



Qualité des salles spé / locaux annexes (note /150)



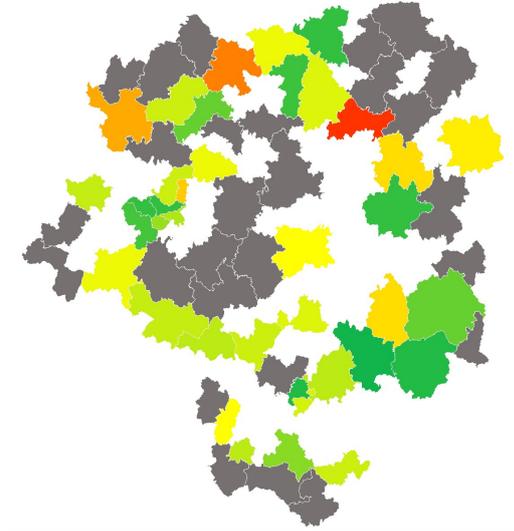
Autant les collégiens privilégient les salles les plus qualitatives en premier lieu, autant ce n'est pas le cas des lycées, qui accèdent moins aux salles les plus qualitatives.

Petit focus sur la sécurité liée à ces salles et locaux : souvent, ce point est mis de côté.

L'espacement entre les tables de tennis de table est un exemple, mais le simple fait d'accueillir plus de 35 élèves dans des salles de quelques dizaines de m² devrait alerter les décideurs...

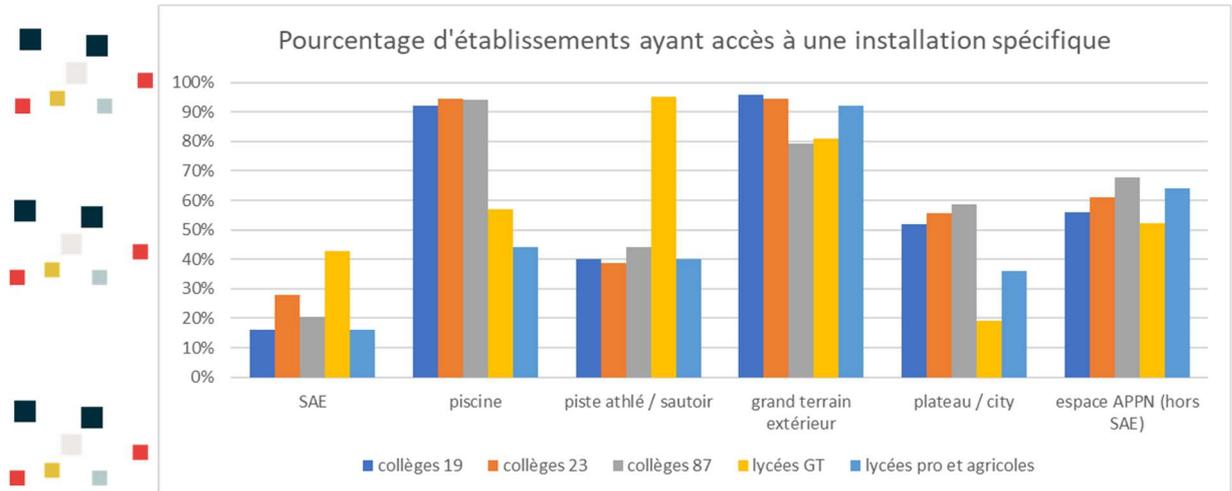


Qualité des salles spé / locaux annexes





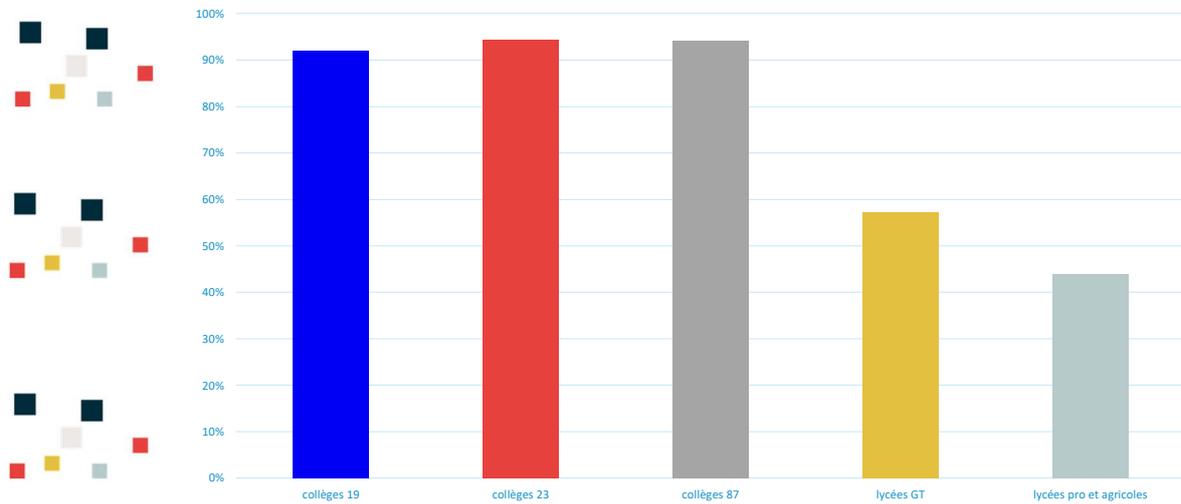
Pourcentage d'établissements ayant accès à un équipement spécifique



Avant de rentrer dans le détail de chaque type d'équipement, deux éléments sont notables : la grande différence d'accès aux piscines entre collèges et lycées et la différence d'accès entre les LGT et les autres types d'établissement aux pistes d'athlé / sautoirs



Pourcentage d'établissements ayant accès à une piscine

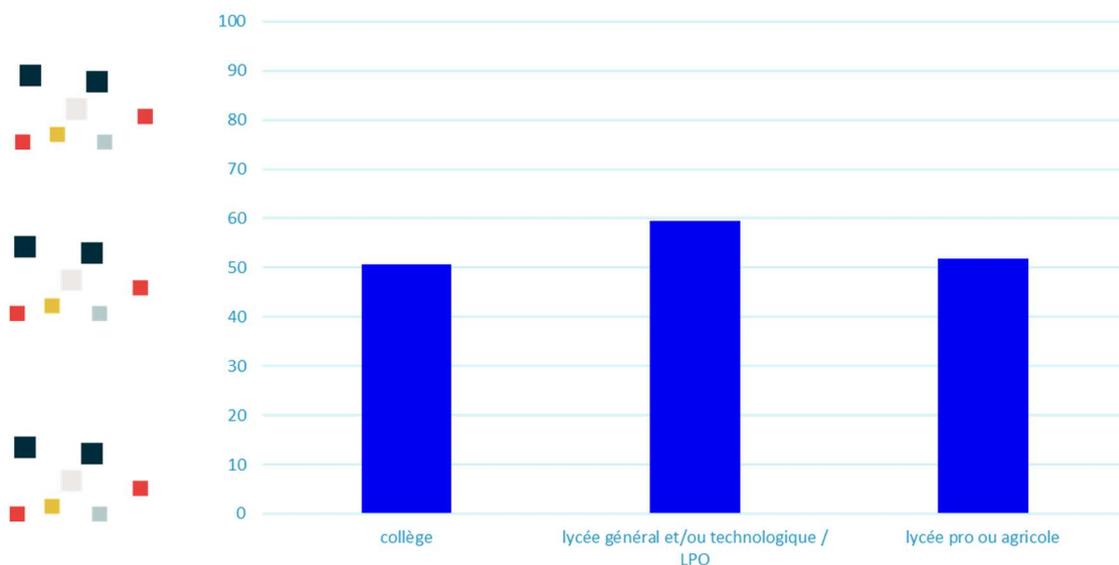


Pour analyser l'accès aux piscines de plus près, il est inconcevable que tous les collèges de l'académie n'aient pas un accès à un bassin. L'enjeu de l'accès à l'apprentissage de la natation devrait être une priorité nationale. Nous ne reviendrons pas sur les nouveaux cas nombreux de noyade de cet été. La situation est alarmante et une nouvelle fois très inégalitaire selon les publics accueillis. Clairement, ce problème d'accès empêche les lycées, et encore plus les lycées pro et agricoles de pratiquer la natation même si le choix des

équipes peut aussi expliquer cette situation. Les lycées disposant d'une piscine facilement accessible en profitent largement ! Une nouvelle preuve que les CSP les plus défavorisées et donc avec moins de possibilités d'accès dans le cadre familial accèdent moins aux bassins.



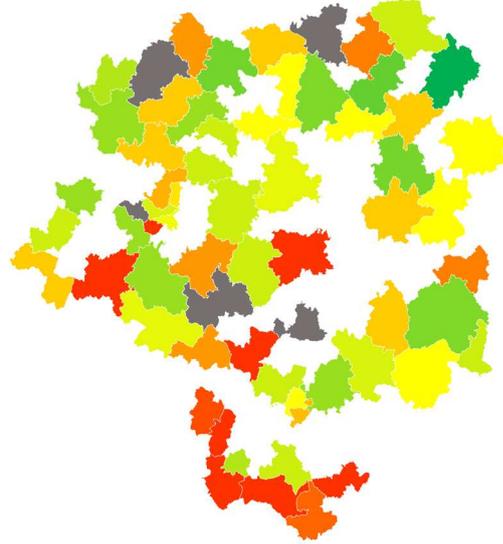
Conditions de pratique : les piscines (note /100)



Notées sur 100pts, les piscines ne sont en général pas au niveau nécessaire. Principal point qui fait perdre des points : l'éloignement, et donc le temps de pratique. L'acoustique (13 bassins) et l'accès seulement à un bassin extérieur (12 bassins) fait également baisser les moyennes.



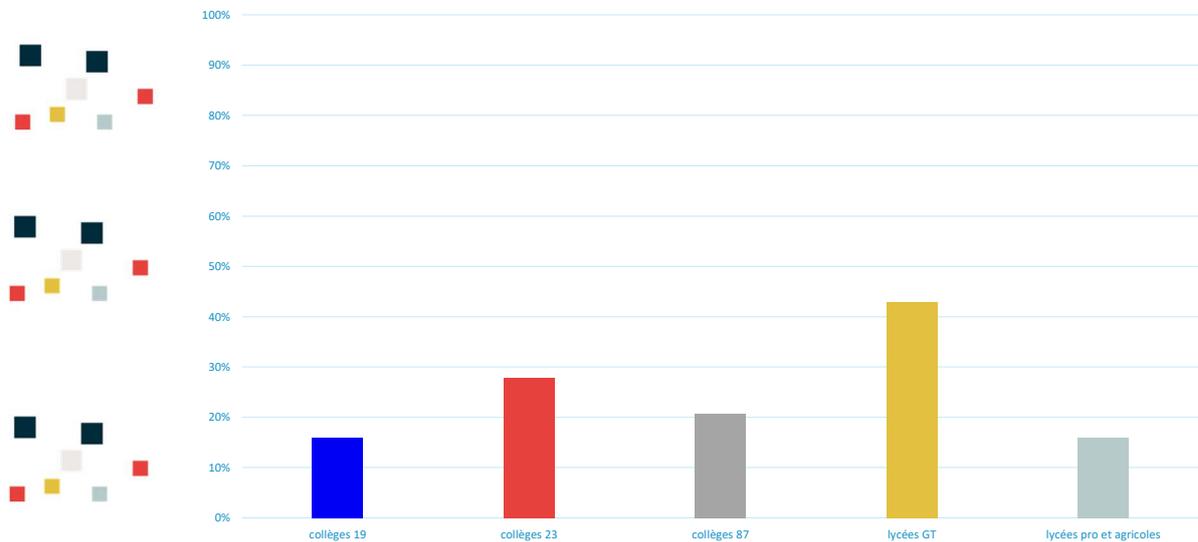
Conditions de pratique : les piscines



28 établissements ne peuvent pas accéder à un bassin (problème d'éloignement, mais aussi de coût non pris en charge parfois).



Pourcentage d'établissements ayant accès à une SAE

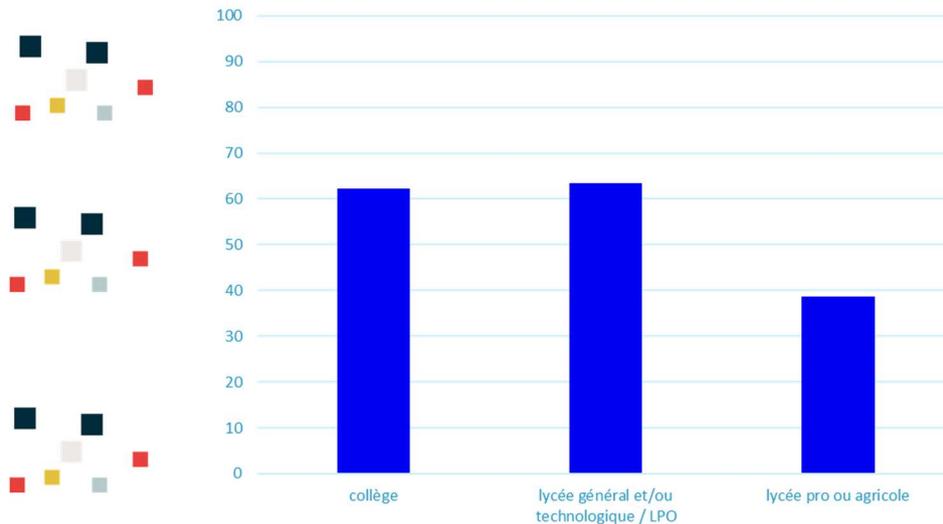


En développement en France, la pratique de l'escalade est plébiscitée en scolaire... lorsque l'accès est permis ! Ce sont les collèges creusois qui peuvent le plus en profiter, et de façon notable les lycées GT (plus de 40%). À noter que dans les programmes EPS, le champ d'apprentissage n°2, obligatoire au collège, concerne l'adaptation à des environnements variés (et donc les Activités physiques de pleine nature comme l'escalade, la Course d'orientation, le VTT, le canoë kayak, etc.) l'escalade est une des seule APPN à

pouvoir être pratiquée en intérieur, et donc sans être soumis aux aléas du climat ou de la météo.



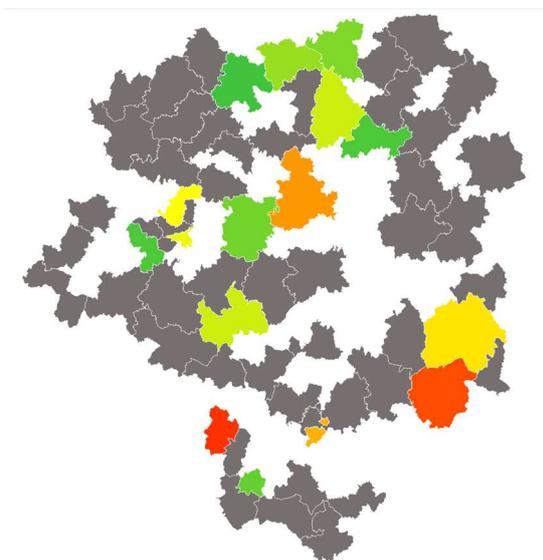
Conditions de pratique : les SAE (note /100)



Avec des notes régulièrement au-dessus de la moyenne, les SAE sont souvent de qualité, avec plusieurs créations ou rénovations récentes dans notre académie. Le SNEP demande que la question de la construction d'une SAE soit systématiquement posée lors de la construction ou de la rénovation d'une grande salle. Peu onéreuse pour une unité d'enseignement couverte, qui permet d'accéder de manière facilitée au champ d'apprentissage n°2 des programmes d'EPS, ce soit être une des pistes à envisager.



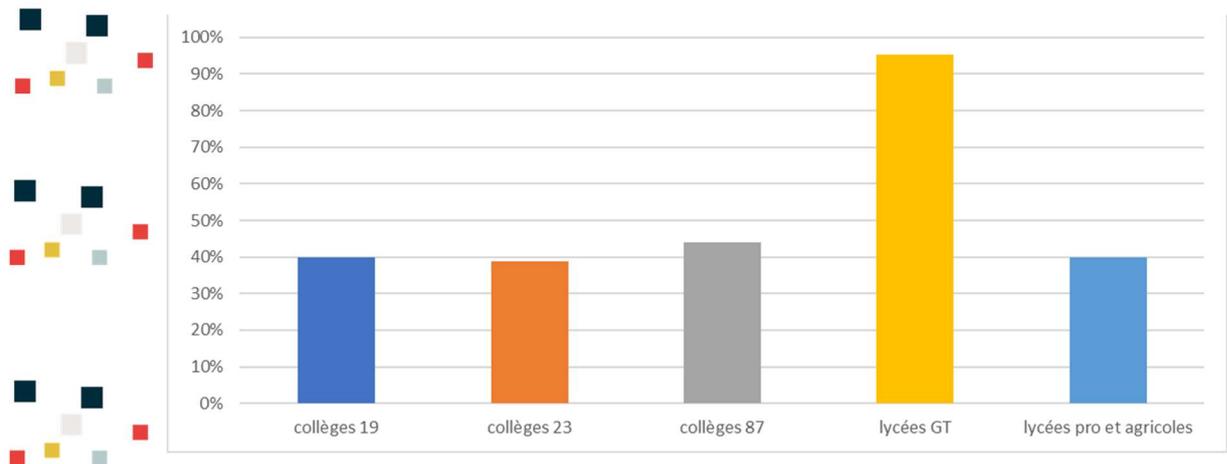
Conditions de pratique : les SAE



29 établissements ont actuellement accès à une SAE pour l'EPS.



Pourcentage d'établissements ayant accès à un espace de course ou de saut

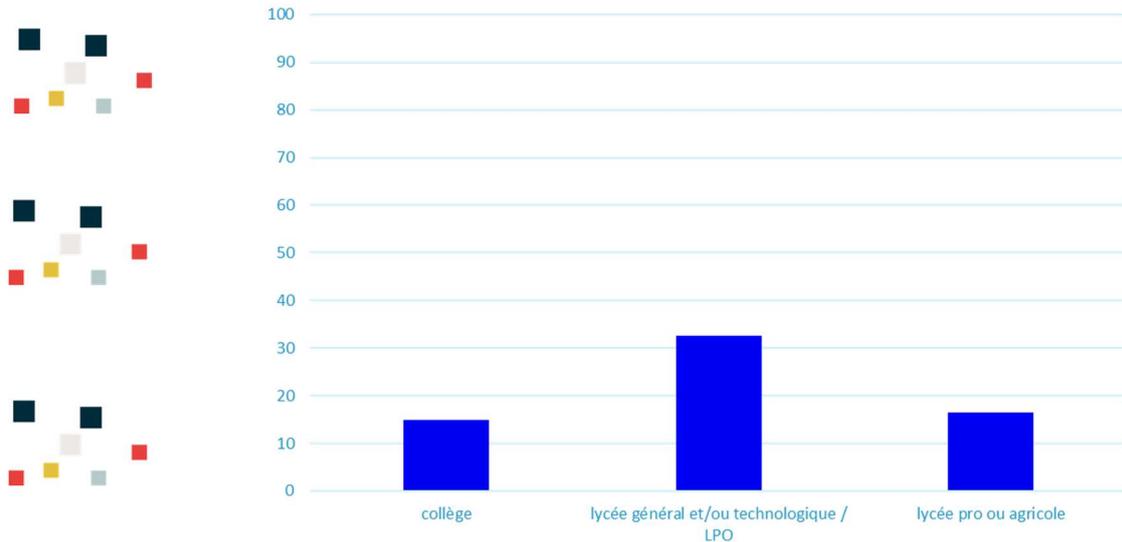


Environ 40% des établissements ont accès à une piste et/ou un sautoir... et ce pourcentage monte à 95% pour les lycées GT !

A noter que concernant les sautoirs, seulement 5 établissements ont accès à des équipements avec 3 couloirs de saut ou plus.



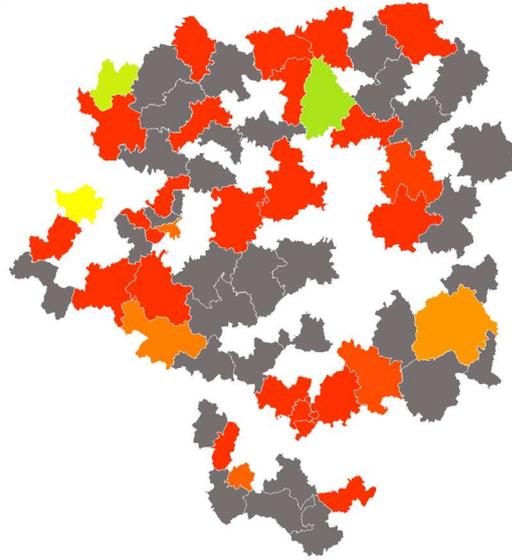
Conditions de pratique : les pistes d'athlétisme / sautoirs (note / 100)



Mais la qualité de ces pistes est catastrophique !!! Parfois réduites à une petite ligne droite tracée dans la cour ou à une piste hors d'âge en cendrée, les conditions de pratique ne sont pas du tout satisfaisantes. Même les 10 pistes recouvertes de tartan sont à la peine (à de rares exceptions près), en raison de leur état, car non renouvelées depuis bien trop longtemps ! À noter que c'est l'équipement le plus partagé : Dans 31 cas sur 61, l'installation est partagée la moitié du temps (19 occurrences) voire systématiquement (12 occurrences) avec d'autres classes.



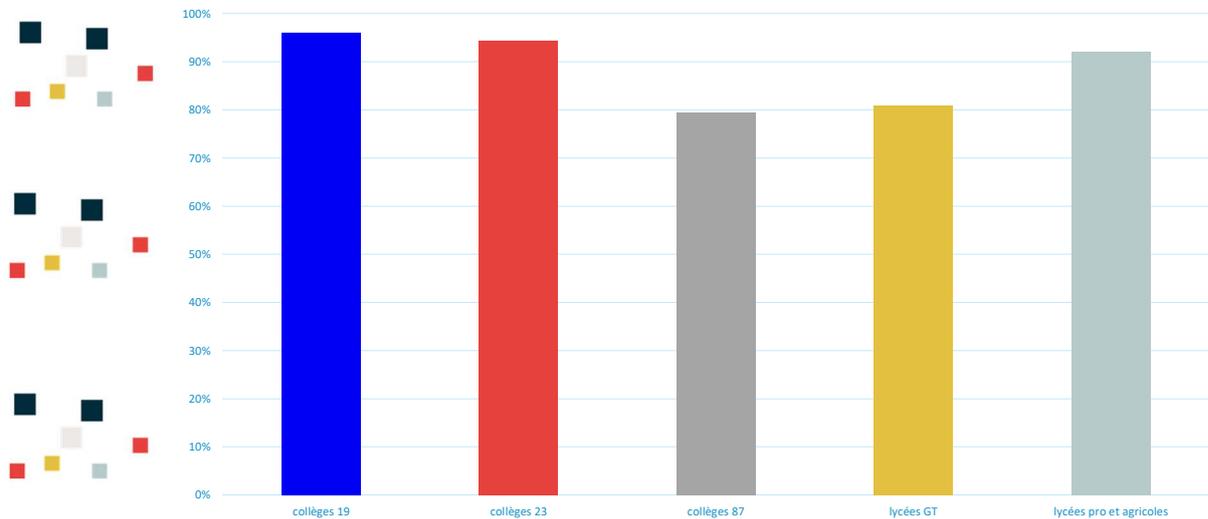
Conditions de pratique : les pistes d'athlétisme / sautoir



Mais la qualité de ces pistes est catastrophique !!! Parfois réduites à une petite ligne droite tracée dans la cour ou à une piste hors d'âge en cendrée, les conditions de pratique ne sont pas du tout satisfaisantes. Même les 10 pistes recouvertes de tartan sont à la peine (à de rares exceptions près), en raison de leur état, car non rénovées depuis bien trop longtemps ! À noter que c'est l'équipement le plus partagé : Dans 31 cas sur 61, l'installation est partagée la moitié du temps (19 occurrences) voire systématiquement (12 occurrences) avec d'autres classes.



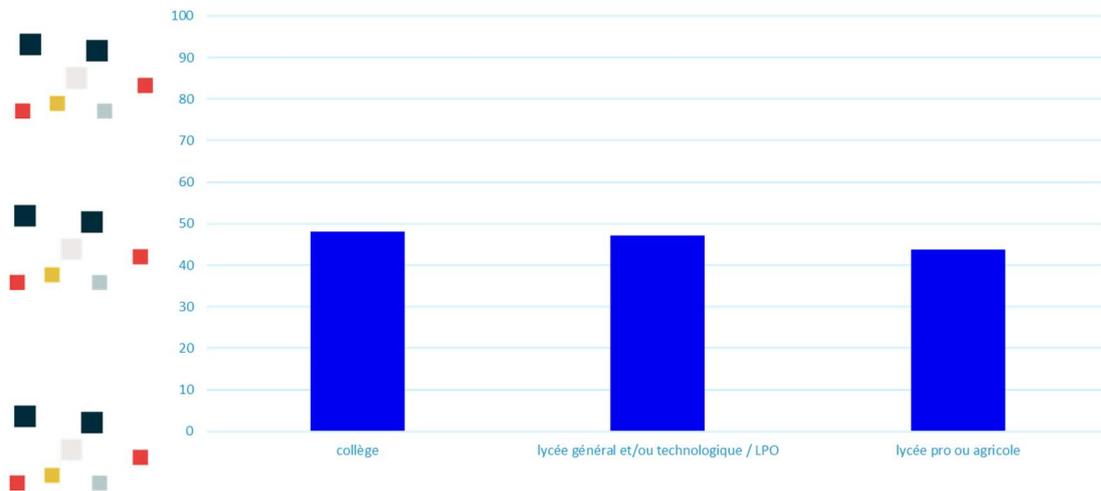
Pourcentage d'établissements ayant accès à un grand terrain extérieur



Une grande majorité des établissements peut accéder à des grands terrains extérieurs. Le taux inférieur en collèges du 87 et pour les lycées GT s'explique notamment par les établissements de Limoges intra-muros (7 sans accès)



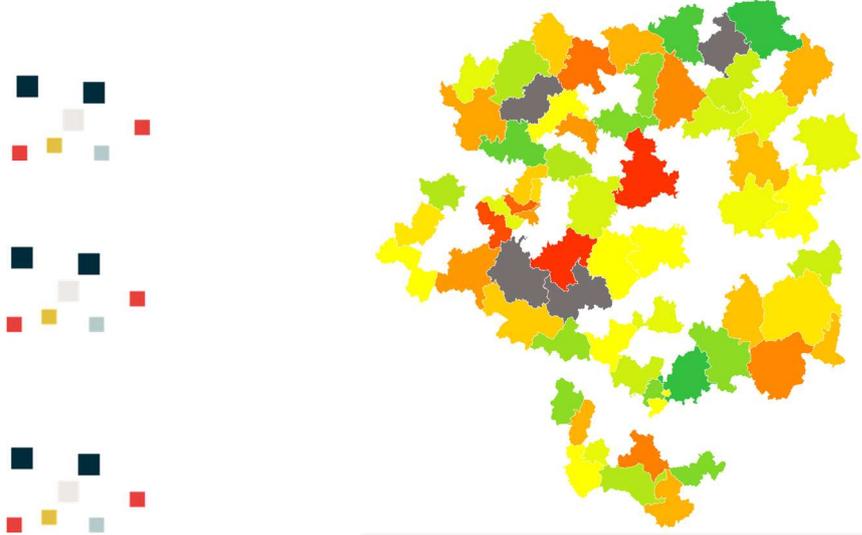
Conditions de pratique : les terrains extérieurs (note /100)



Là encore, si l'accès est possible, la qualité n'est pas au rdv. Ainsi, 16 terrains ne seraient pas adaptés aux activités pratiquées (trous, bosses...), 12 connaissent des intrusions fréquentes ou des déchets, 18 sont situés à plus de 20min.... Bref, un autre exemple d'installations accessibles sur le papier, mais avec lesquelles il est très compliqué de travailler dans de bonnes conditions, d'autant plus que les cours se font dans 48 cas sur 108 en partage avec une autre classe.



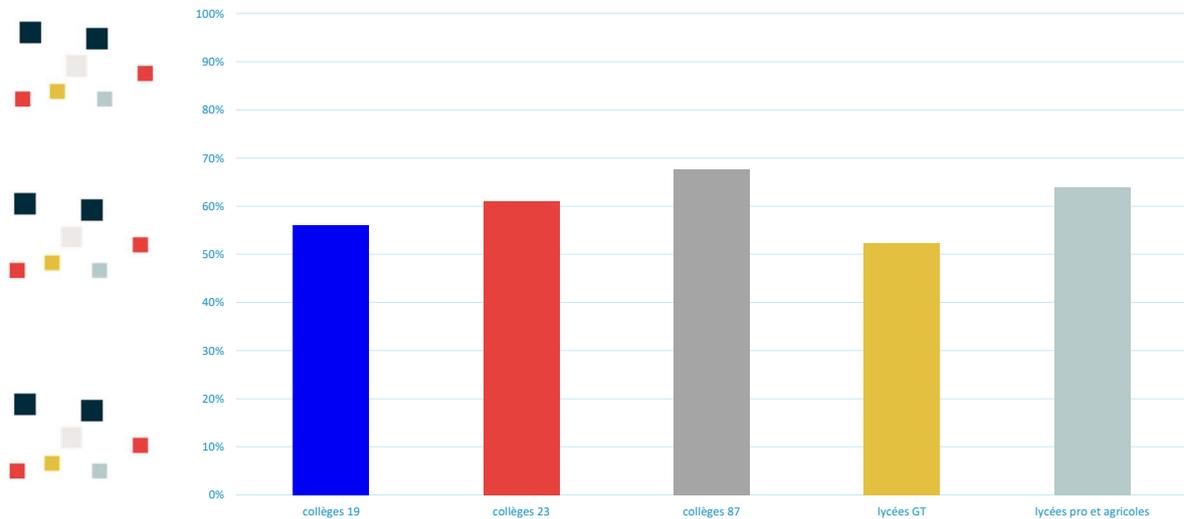
Conditions de pratique : les terrains extérieurs



Là encore, si l'accès est possible, la qualité n'est pas au rdv. Ainsi, 16 terrains ne seraient pas adaptés aux activités pratiquées (trous, bosses...), 12 connaissent des intrusions fréquentes ou des déchets, 18 sont situés à plus de 20min.... Bref, un autre exemple d'installations accessibles sur le papier, mais avec lesquelles il est très compliqué de travailler dans de bonnes conditions, d'autant plus que les cours se font dans 48 cas sur 108 en partage avec une autre classe.



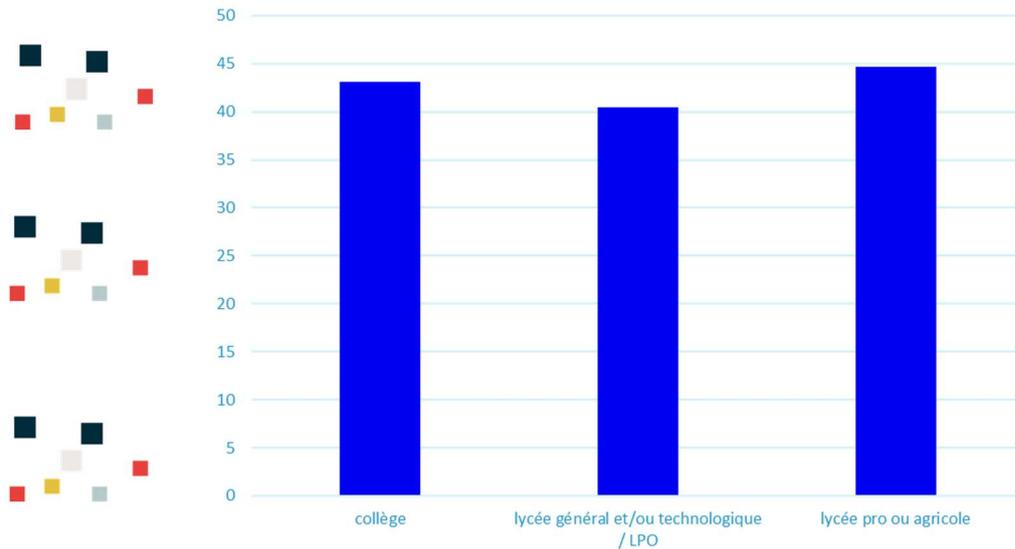
Pourcentage d'établissements ayant accès à un espace de pleine nature (hors SAE)



Terre de plein air, l'académie de Limoges a des établissements qui peuvent accéder un espace de plein air relativement proche. Avec 61 occurrences sur 76, la course d'orientation est plébiscitée (5 pour VTT ou trail, 4 pour des activités aquatiques, les autres APSA étant très confidentielles). A noter que dans 60 cas sur les 76 qui pratiquent des APPN (hors escalade), la pratique se fait sur une séquence classique, 6 étant à la journée pour quelques classes, et 10 en stage massé pour tout un niveau.



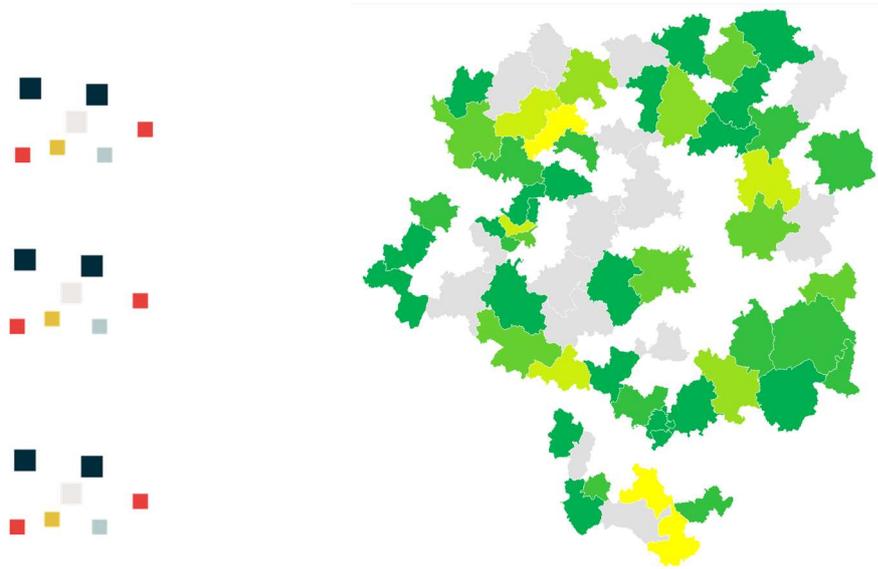
Conditions de pratique : les espaces APPN (note /50)



Un des premiers critères de qualité étant la proximité et la possibilité de pratiquer en séquence plutôt qu'en stage massé, les espaces APPN sont « l'équipement » qui obtient les meilleures moyennes, quel que soit le type d'établissement.



Conditions de pratique : espaces APPN (hors SAE)



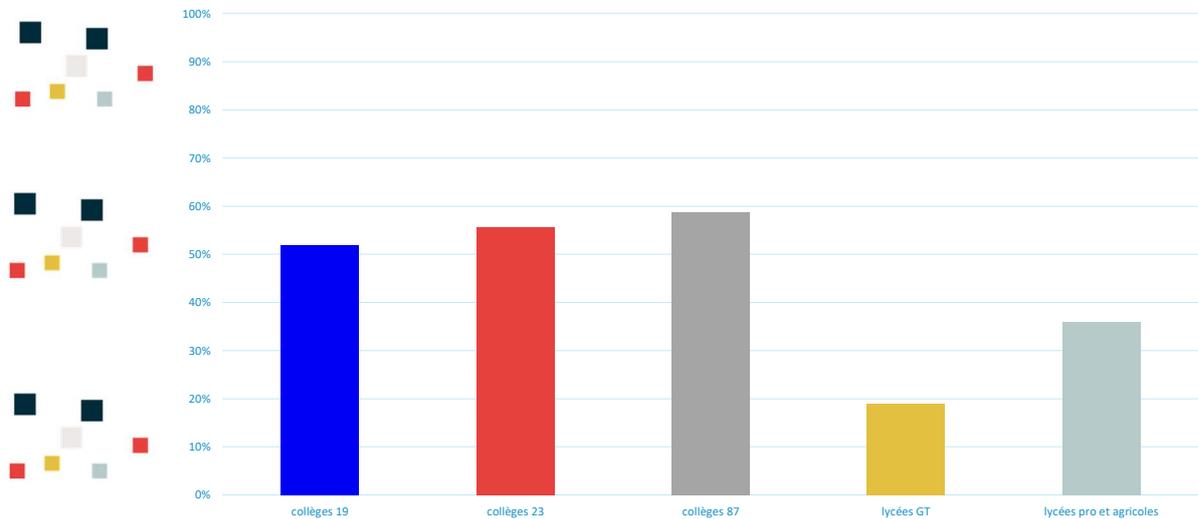
Un des premiers critères de qualité étant la proximité et la possibilité de pratiquer en séquence plutôt qu'en stage massé, les espaces APPN sont « l'équipement » qui obtient les meilleures moyennes, quel que soit le type d'établissement.

Mais revers de la médaille : équipement régulièrement soumis aux aléas de la météo, voire des entretiens parfois irréguliers des collectivités responsables, avec des périodes de fermeture pouvant être à la fois subites et longues, entraînant de vraies ruptures dans les

apprentissages.



Pourcentage d'établissements devant se relier sur un plateau extérieur ou un city-stade



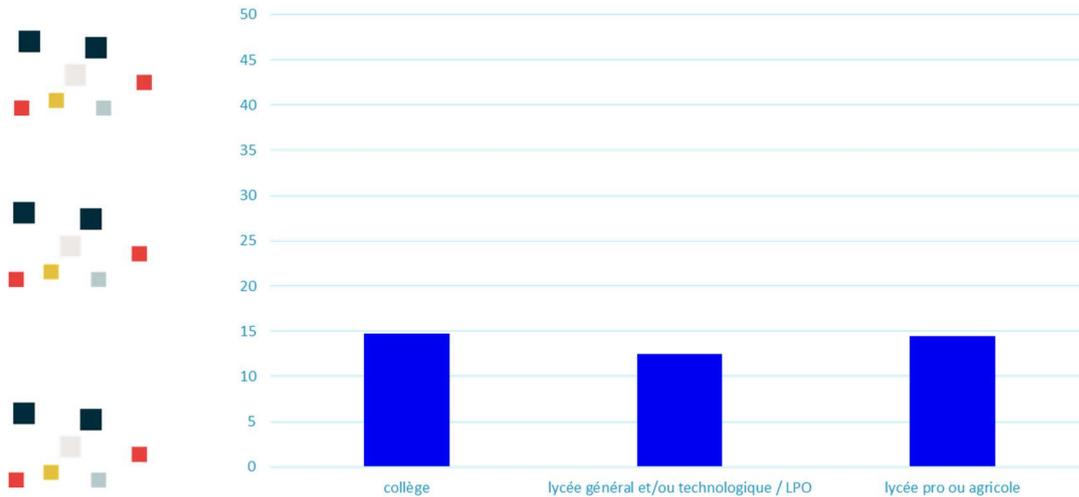
Le plus souvent considéré comme un repli en cas de manque d'installations sportives, le plateau extérieur ou le city-stade, est privilégié par les municipalités dans leurs investissements « pour le sport ». Les plateaux et les city-stades, fausses bonnes solutions pour la pratique sportive en EPS, sont le fruit des investissements catastrophiques dans leur fléchage depuis les années 2000, et surtout dans le cadre du « Plan macron » et de ses 5000 « équipements sportifs », dans lequel sont aussi comptabilisés les skate-parks ou les

terrains de basket 3x3....

Plus de la moitié des collèges ont recours à des plateaux ou des citys, quand très peu de lycées GT sont obligés de s'y réfugier. Mais avec un nombre d'élèves en moyenne bien supérieur, on comprend aisément pourquoi ce choix est plus difficile à faire !



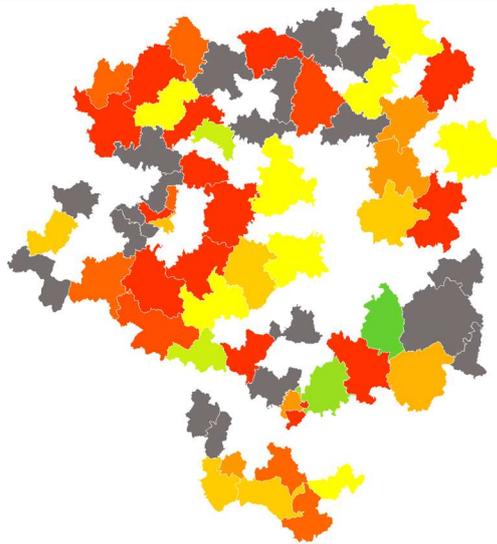
Conditions de pratique : les plateaux extérieurs et /ou city-stades (note /50)



Sans surprise, ce type d'équipement ne répond pas aux exigences pour de bonnes conditions de pratique... Intrusions fréquentes et/ou déchets, sol de mauvaise qualité (le plus souvent plateau en goudron), le seul avantage est souvent d'être très proche voire intra-muros.



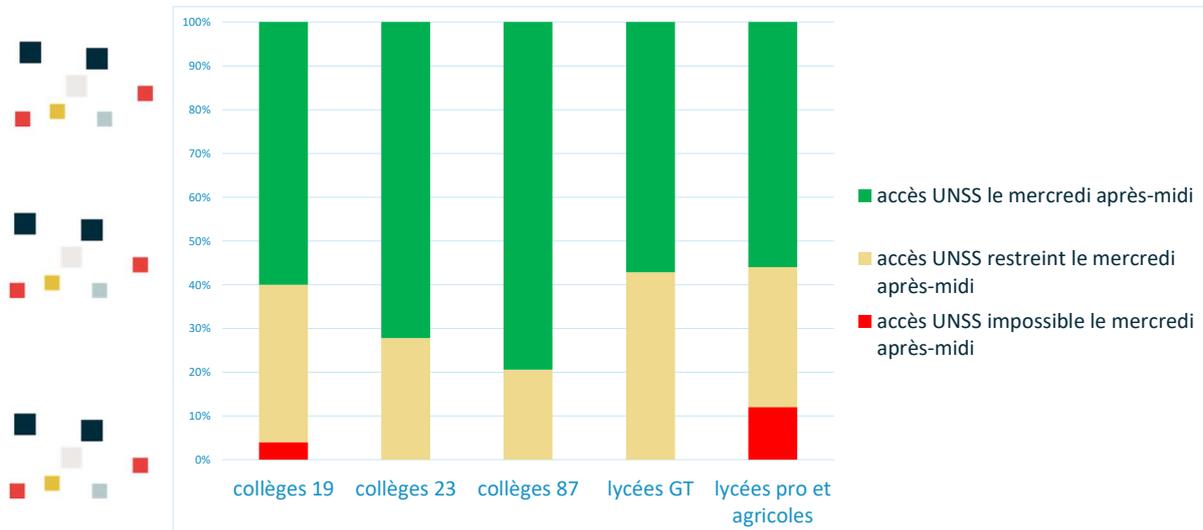
Conditions de pratique : les plateaux extérieurs et /ou city-stade



Sans surprise, ce type d'équipement ne répond pas aux exigences pour de bonnes conditions de pratique... Intrusions fréquentes et/ou déchets, sol de mauvaise qualité (le plus souvent plateau en goudron), le seul avantage est souvent d'être très proche voire intra-muros. Sauf rares exceptions, ces équipements sportifs ne répondent pas aux exigences de l'enseignement de l'EPS.



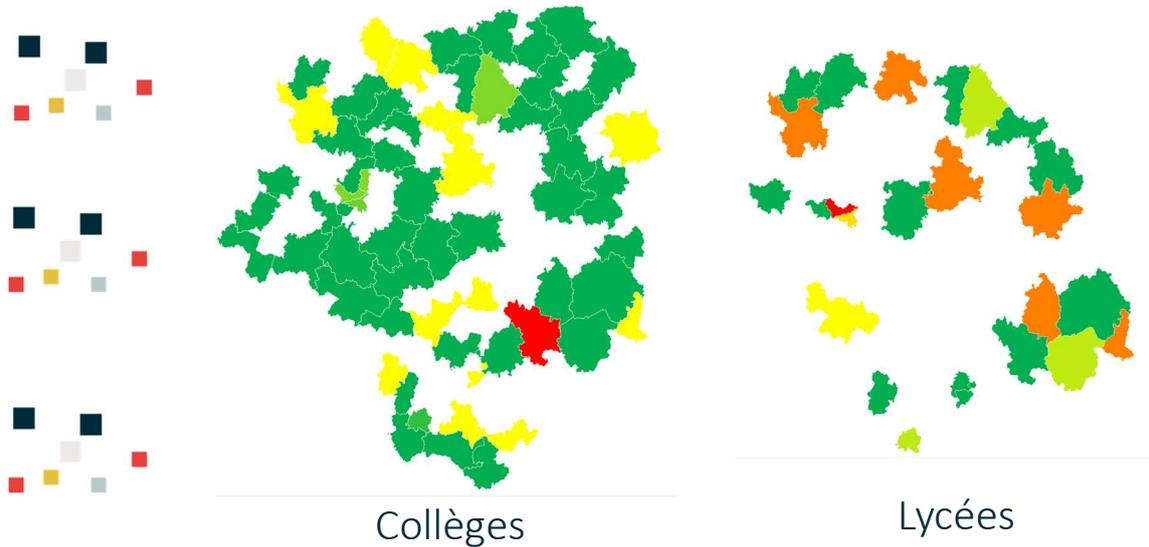
Pourcentage d'établissements ayant accès à des installations sportives le mercredi après-midi (UNSS)



Sans installations, ou si les installations sont difficilement accessibles, compliqué de mener à bien notre deuxième mission : animer l'association sportive de notre établissement. Nous n'avons pas croisé taux de licenciés et possibilités d'accès établissement par établissement, mais les lycées, et notamment les lycées pro et agricoles où l'on connaît les difficultés de recrutement des jeunes à l'AS, ne peuvent même pas s'appuyer pour certains sur de bonnes conditions de pratique...



Accès à des installations sportives le mercredi après-midi (UNSS)



Sans installations, ou si les installations sont difficilement accessibles, compliqué de mener à bien notre deuxième mission : animer l'association sportive de notre établissement. Nous n'avons pas croisé taux de licenciés et possibilités d'accès établissement par établissement, mais les lycées, et notamment les lycées pro et agricoles où l'on connaît les difficultés de recrutement des jeunes à l'AS, ne peuvent même pas s'appuyer pour certains sur ne serait-ce qu'un accès à des installations sportives !



Le plan d'urgence en Corrèze

Commune	Etablissement	Type d'établissement	Gymnase-Score	% Gymnase-Score
19 - EGLETONS	Collège Albert thomas	collège	E	-3 %
19 - TULLE	Victor Hugo	collège	E	1 %
19 - BORT LES ORGUES	lp bort artense	lycée professionnel	E	20 %
19 - NEUVIC	LP Marcel Barbanceys	lycée professionnel	E	20 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Jean Lurçat	collège	E	23 %
19 - TULLE	Lycée René CASSIN	lycée professionnel	E	29 %
19 - VOUTEZAC	Campus du végétal du pays de Brive	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	E	30 %
19 - OBJAT	E.FREYSSINET	collège	E	30 %
19 - BORT LES ORGUES	Collège Marmontel	collège	E	35 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Cabanis	collège	E	38 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Lycée d'Arsonval	lycée général et/ou technologique / LPO	E	38 %
19 - NEUVIC	La Triouzoune-Raymond Chaumeil	collège	E	40 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	LPO Simone Veil	lycée général et/ou technologique / LPO	D	42 %
19 - BEAULIEU SUR DORDC	Collège Jacqueline SOULANGE	collège	D	42 %
19 - SEILHAC	Armande Baudry	collège	D	43 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Lycée Georges cabanis	lycée général et/ou technologique / LPO	D	43 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Collège Jean moulin	collège	D	44 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	LP Lavoisier	lycée professionnel	D	46 %
19 - MEYSSAC	Meyssac	collège	D	47 %

19 établissements concernés, dont 7 sur Brive !
 A noter que les travaux du lycée agricole de Voutezac, censés avoir débutés il y a 2 ans n'ont toujours pas commencé...



Le plan d'urgence en Creuse

Commune	Etablissement	Type d'établissement	Gymnase-Score	% Gymnase-Score
23 - BOURGANEUF	Lycée des métiers Delphine Gay	lycée professionnel	E	15 %
23 - BOURGANEUF	Jean Picard le Doux	collège	E	27 %
23 - CROCQ	Georges Nigremont	collège	E	32 %
23 - FELLETIN	Collège Jacques Grancher	collège	E	33 %
23 - CHENERAILLES	Collège Simone Veil	collège	E	36 %
23 - GUERET	Collège Martin Nadaud	collège	E	38 %
23 - GUERET	Collège Jules marouzeau	collège	D	45 %
23 - CHATELUS MALVALEIX	Collège Françoise Dolto	collège	D	46 %



8 établissements concernés, dont un qui voit son gymnase intra-muros rénové en ce moment-même (avec par ailleurs de gros couacs sur les replis possibles pendant la durée des travaux !) :
M Nadaud à Guéret
Bourganeuf doit être une priorité au vu des résultats des 2 établissements de la commune.



Le plan d'urgence en Haute-Vienne

Commune	Etablissement	Type d'établissement	Gymnase-Score	% Gymnase-Score
87 - LIMOGES	Auguste Renoir	collège	E	8 %
87 - LIMOGES	Marcel Pagnol	lycée professionnel	E	8 %
87 - LIMOGES	Jean Monnet	lycée professionnel	E	10 %
87 - MAGNAC LAVAL	Magnac -Laval	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	E	16 %
87 - LIMOGES	Léon Blum	collège	E	19 %
87 - PIERRE BUFFIERE	Fernand Lagrange	collège	E	20 %
87 - LIMOGES	Le Mas jambost	lycée professionnel	E	22 %
87 - LIMOGES	Pierre de Ronsard	collège	E	27 %
87 - ST YRIEIX LA PERCHE	La Faye "André Guillaumin"	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	E	28 %
87 - ST SULPICE LES FEUILLE	Fabre d'églantine	collège	E	29 %
87 - LIMOGES	Maryse Bastié	lycée professionnel	E	31 %
87 - LIMOGES	Auguste Renoir	lycée général et/ou technologique / LPO	E	32 %
87 - ST GERMAIN LES BELLES	d'Arsonval	collège	E	32 %
87 - CHATEAUNEUF LA FORET	Jean Monnet	collège	E	38 %
87 - LIMOGES	Raoul Dautry	lycée général et/ou technologique / LPO	D	41 %
87 - LIMOGES	St-Exupéry	lycée professionnel	D	46 %
87 - LIMOGES	Bernart de Ventadour	collège	D	48 %
87 - CHATEAUPONSAC	Louis timbal	collège	D	49 %
87 - BELLAC	Jean Giraudoux	lycée général et/ou technologique / LPO	D	49 %



19 établissements concernés : 9 collèges et 10 lycées. Limoges apparait en bonne place avec 11 établissements concernés...



Les résultats collèges en Corrèze



Commune	Etablissement	Type d'établissement	Gymnase-Scot	% Gymnase-Scot
19 - EGLETONS	Collège Albert thomas	collège	E	-3 %
19 - TULLE	Victor Hugo	collège	E	1 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Jean Lurçat	collège	E	23 %
19 - OBJAT	E.FREYSSINET	collège	E	30 %
19 - BORT LES ORGUES	Collège Marmontel	collège	E	35 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Cabanis	collège	E	38 %
19 - NEUVIC	La Triouzoune-Raymond Chaumeil	collège	E	40 %
19 - BEAULIEU SUR DORDC	Collège Jacqueline SOULANGE	collège	D	42 %
19 - SEILHAC	Armande Baudry	collège	D	43 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Collège Jean moulin	collège	D	44 %
19 - MEYSSAC	Meyssac	collège	D	47 %
19 - TREIGNAC	Lakanal Treignac	collège	D	52 %
19 - UZERCHE	G. Faidit	collège	D	54 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Collège Maurice Rollinat	collège	D	55 %
19 - ALLASSAC	Collège Mathilde Marthe Faucher Allas	collège	D	55 %
19 - BEYNAT	Amédée Bisch	collège	D	58 %
19 - LARCHE	Anna de Noailles	collège	C	70 %
19 - MERLINES	Collège René Perrot	collège	B	84 %
19 - TULLE	COLLEGE CLEMENCEAU	collège	B	86 %
19 - LUBERSAC	andre fargeas	collège	B	87 %
19 - ARGENTAT	college simone veil	collège	B	90 %
19 - MEYMAC	Collège Jacques Chirac	collège	B	95 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Cité scolaire d'arsonval	collège	B	100 %
19 - CORREZE	Bernadette Chirac	collège	A	126 %
19 - USSEL	Collège Voltaire	collège	A	130 %



Les résultats collèges en Creuse



Commune	Etablissement	Type d'établissement	Gymnase-Sco	% Gymnase-Sco
23 - BOURGANEUF	Jean Picard le Doux	collège	E	27 %
23 - CROCQ	Georges Nigremont	collège	E	32 %
23 - FELLETIN	Collège Jacques Grancher	collège	E	33 %
23 - CHENERAILLES	Collège Simone Veil	collège	E	36 %
23 - GUERET	Collège Martin Nadaud	collège	E	38 %
23 - GUERET	Collège Jules marouzeau	collège	D	45 %
23 - CHATELUS MALVALEIX	Collège Françoise Dolto	collège	D	46 %
23 - CHAMBON SUR VOUEIZE	Jean Zay	collège	D	52 %
23 - AUZANCES	Collège Jean Beaufret	collège	C	65 %
23 - AUBUSSON	Jamot	collège	C	69 %
23 - DUN LE PALESTEL	Benjamin bord	collège	C	75 %
23 - BENEVENT L ABBAYE	Collège Jean Monnet	collège	C	76 %
23 - AHUN	Claude Chabrol	collège	B	82 %
23 - PARSAC RIMONDEIX	Collège Octave Gachon	collège	B	84 %
23 - BOUSSAC	Henri judet	collège	B	84 %
23 - LA SOUTERRAINE	RAYMOND LOEWY	collège	A	111 %
23 - ST VAURY	louis durand	collège	A	112 %
23 - BONNAT	Marc Bloch	collège	A	125 %



Les résultats collèges en Haute- Vienne



Commune	Etablissement	Type d'établissement	Gymnase-Sco	% Gymnase-Sco
87 - LIMOGES	Auguste Renoir	collège	E	8 %
87 - LIMOGES	Léon Blum	collège	E	19 %
87 - PIERRE BUFFIERE	Fernand Lagrange	collège	E	20 %
87 - LIMOGES	Pierre de Ronsard	collège	E	27 %
87 - ST SULPICE LES FEUILLE	Fabre d'églantine	collège	E	29 %
87 - ST GERMAIN LES BELLES	d'Arsonval	collège	E	32 %
87 - CHATEAUNEUF LA FORET	Jean Monnet	collège	E	38 %
87 - LIMOGES	Bernart de Ventadour	collège	D	48 %
87 - CHATEAUPONSAC	Louis timbal	collège	D	49 %
87 - LIMOGES	Firmin Roz	collège	D	50 %
87 - LIMOGES	anatole france	collège	D	54 %
87 - NEXON	Arsène Bonneaud	collège	D	54 %
87 - ROCHECHOUART	Simone Veil	collège	D	54 %
87 - NANTIAT	Maryse Bastié	collège	D	55 %
87 - CHALUS	Pierre Desproges	collège	D	56 %
87 - LIMOGES	Mauvais	collège	D	57 %
87 - ST JUNIEN	Paul Langevin	collège	D	58 %
87 - ST MATHIEU	Gisèle Halimi	collège	D	58 %
87 - LIMOGES	Pierre Donzelot	collège	C	61 %
87 - BELLAC	Louis Juvet	collège	C	68 %
87 - EYMOUTIERS	Georges Guingouin	collège	C	69 %
87 - LIMOGES	Léonard Limosin	collège	C	70 %
87 - LIMOGES	Guy de Maupassant	collège	C	70 %
87 - LE DORAT	Pierre Robert	collège	C	75 %
87 - BESSINES SUR GARTEMP	Pierre Mendès-France	collège	C	76 %
87 - ISLE	Jean Rebier	collège	B	87 %
87 - ST SULPICE LAURIERE	Jean Rostand	collège	B	88 %
87 - ST LEONARD DE NOBLAT	Bernard Palissy	collège	B	95 %
87 - ST YRIEIX LA PERCHE	Jean-Baptiste Darnet	collège	B	95 %
87 - LIMOGES	Calmette	collège	A	101 %
87 - AMBAZAC	Jean Moulin	collège	A	106 %
87 - ST JUNIEN	Louise Michel	collège	A	110 %
87 - COUZEIX	Maurice Genevoix	collège	A	110 %
87 - AIXE SUR VIENNE	Jean-Baptiste Corot	collège	A	126 %



Les résultats
lycées pros
et
lycées
agricoles
dans
l'académie



Commune	Etablissement	Type d'établissement	Gymnase-Sco	% Gymnase-Sco
87 - LIMOGES	Marcel Pagnol	lycée professionnel	E	8 %
87 - LIMOGES	Jean Monnet	lycée professionnel	E	10 %
23 - BOURGANEUF	Lycée des métiers Delphine Gay	lycée professionnel	E	15 %
87 - MAGNAC LAVAL	Magnac -Laval	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	E	16 %
19 - BORT LES ORGUES	lp bort artense	lycée professionnel	E	20 %
19 - NEUVIC	LP Marcel Barbanceys	lycée professionnel	E	20 %
87 - LIMOGES	Le Mas jambost	lycée professionnel	E	22 %
87 - ST YRIEIX LA PERCHE	La Faye "André Guillaumin"	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	E	28 %
19 - TULLE	Lycée René CASSIN	lycée professionnel	E	29 %
19 - VOUTEZAC	Campus du végétal du pays de Brive	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	E	30 %
87 - LIMOGES	Maryse Bastié	lycée professionnel	E	31 %
87 - LIMOGES	St-Exupéry	lycée professionnel	D	46 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	LP Lavoisier	lycée professionnel	D	46 %
23 - AHUN	EPLEFPA ALPHONSE DEFUMADE	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	D	57 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Lycee Pro Cabanis	lycée professionnel	C	66 %
87 - ST JUNIEN	Édouard Vaillant	lycée professionnel	C	67 %
23 - FELLETIN	LPO LMB Felletin	lycée professionnel	C	67 %
19 - MEYMAC	Lycée Forestier	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	C	69 %
19 - NAVES	EPLEFPA Edgard Pisani (Tulle-Naves)	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	C	74 %
19 - NEUVIC	Lycée Henri QUEUILLE	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	C	75 %
23 - ST VAURY	Louis Gaston roussillat	lycée professionnel	B	89 %
87 - LE DORAT	George Sand	lycée professionnel	B	93 %
23 - AUBUSSON	LP Jean Jaurès	lycée professionnel	B	95 %
87 - VERNEUIL SUR VIENNE	les Vaseix	lycée agricole et/ou lycée pro agricole	B	100 %
87 - ST YRIEIX LA PERCHE	Jean-Baptiste Darnet	lycée professionnel	A	131 %



Les résultats lycées GT dans l'académie

Commune	Etablissement	Type d'établissement	Gymnase-Sco	% Gymnase-Sco
87 - LIMOGES	Auguste Renoir	lycée général et/ou technologique / LPO	E	32 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Lycée d'Arsonval	lycée général et/ou technologique / LPO	E	38 %
87 - LIMOGES	Raoul Dautry	lycée général et/ou technologique / LPO	D	41 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	LPO Simone Veil	lycée général et/ou technologique / LPO	D	42 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Lycée Georges cabanis	lycée général et/ou technologique / LPO	D	43 %
87 - BELLAC	Jean Giraudoux	lycée général et/ou technologique / LPO	D	49 %
23 - AUBUSSON	cité scolaire jamot	lycée général et/ou technologique / LPO	D	55 %
23 - GUERET	Jean Favard	lycée général et/ou technologique / LPO	D	61 %
87 - LIMOGES	Gay-Lussac	lycée général et/ou technologique / LPO	C	64 %
87 - LIMOGES	Turgot	lycée général et/ou technologique / LPO	C	75 %
23 - GUERET	Lycée Pierre Bourdan	lycée général et/ou technologique / LPO	C	76 %
87 - LIMOGES	Suzanne Valadon	lycée général et/ou technologique / LPO	B	83 %
87 - LIMOGES	Léonard Limosin	lycée général et/ou technologique / LPO	B	86 %
19 - USSEL	Lycée Ventadour	lycée général et/ou technologique / LPO	B	89 %
87 - ST LEONARD DE NOBLAT	Bernard Palissy	lycée général et/ou technologique / LPO	B	94 %
19 - BRIVE LA GAILLARDE	Lycée Arsonval	lycée général et/ou technologique / LPO	A	107 %
19 - TULLE	Lycée Edmond Perrier	lycée général et/ou technologique / LPO	A	108 %
87 - ST JUNIEN	Paul Eluard	lycée général et/ou technologique / LPO	A	109 %
87 - ST YRIEIX LA PERCHE	Jean-Baptiste Darnet	lycée général et/ou technologique / LPO	A	113 %
19 - EGLETONS	LPO PIERRE CARAMINOT	lycée général et/ou technologique / LPO	A	132 %
23 - LA SOUTERRAINE	Lycée Raymond Loewy	lycée général et/ou technologique / LPO	A	144 %

